

LA LETTRE DE L'



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée jeudi 5 décembre 2024.

Elle arrivait dans un contexte un peu compliqué où il semble que le format de notre association ne corresponde plus vraiment aux attentes de tous, moins d'adhérents, moins de participants aux activités et rencontres proposées...

Outre les rapports moral et financier, il y avait le renouvellement du bureau à l'ordre du jour.

Camille étant démissionnaire et le bureau de l'année 2024 n'étant composé que de 2 membres, cela a été l'occasion de reparler de la situation de l'association et de son devenir. Les nouveaux moyens de communication et d'échanges supplantent pour une part la dynamique créée auparavant lors des réunions et des groupes de travail. Les collègues, grâce aux réseaux sociaux et professionnels se sentent beaucoup moins isolés et se satisfont pour une part d'un retour d'informations recherchées. Ce mouvement suit tout à fait la ligne de la société orientée vers le résultat rapide et une efficacité faisant l'économie de l'élaboration. La recherche d'une réflexion à plusieurs induit une autre temporalité et est plus couteuse en terme d'engagement. Il est préférable qu'il existe pour cela un cadre défini par les personnes concernées et l'association n'est plus qu'une option parmi d'autres.

De ce fait, nous avons discuté, réfléchi....imaginé plusieurs options : dissolution (c'est à la mode !!) , adaptation, continuité...

Les propositions de l'année 2024 ont rassemblé peu de personnes lors des réunions trimestrielles. Ce sont des évènements conviviaux qui ont regroupé plus d'adhérents. L'association a construit au fil du temps une identité reconnue sur le territoire rouennais et reste aujourd'hui une ressource d'informations en particulier pour les offres d'emploi et les demandes de stage des étudiant.e.s. Nous pouvons, par le biais de l'association, obtenir des salles de réunion en dehors d'un lieu de travail. Les personnes présentes cette année ont manifesté leur intérêt pour envisager un partage d'expériences lors d'un stage. Le statut d'association facilite de telles démarches.

C'est dans cette optique que le projet 2025 a été réfléchi lors de l'AG et que l'APHN tentera d'assurer son fonctionnement.

Le nouveau bureau est constitué d'Emilie et de Mélissa que nous remercions vivement de bien vouloir gérer cette nouvelle organisation. Plusieurs adhérents ont proposé leur soutien mais il reste à définir quel sera leur rôle auprès d'Emilie et Mélissa, comment il sera possible de les aider.

Ce projet reste fragile, dépendant de nos désirs et de nos capacités à s'y investir.

important de penser que l'association reste l'affaire de tous ses membres et non seulement la charge du bureau....